

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00187

Numéro SIREN : 790 655 021

Nom ou dénomination : RUBY

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2022 sous le numéro de dépôt 1721

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe				☐	S/PME innovante			☐
				S'option pour le régime optionnel de taxation autonome art. 209 C B (entreprises de transport maritime)				☐

Adresse du service rédaction dépôt de cette déclaration	SIE de Montpellier II 40 rue de Louvois 34080 MONTPELLIER CEDEX	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement	
--	---	--	--

A IDENTIFICATION	EURL RUBY LES CENTURIERS III 111 PL PIERRE DUHEM CEDEX 9 34935 MONTPELLIER		
Identification du destinataire	651	351306	79065502100018
	N° SIRET	N° SIREN	N° SIRET

Préciser l'établissement à déclarer (si différent de celui de l'entreprise)		B ACTIVITÉ	Activités exercées (souligner l'activité principale): HOLDING Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
---	--	-------------------	--

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Article 223 A A 1 du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante:
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et N° d'identification de la société mère:

n° SIRET:

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice)

1. Résultat fiscal (Bénéfices imposables au taux de 15%)	1 987 034	2. Plus-values au taux de 15%	38 120
Résultat net de cession de concession ou de tout concession des brevets et droits de propriété industrielle et commerciale (supplément au taux de 10%)			
3. Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cf notice de l'article 223 B du CGI)	4. Option pour le régime réel simplifié (art. 223 B du CGI)		
5. Plus-values exonérées (art. 223 B du CGI)			

D IMPUTATIONS (cf la notice de la déclaration N° 651)

1. Attributions de dividendes de sociétés (art. 223 B du CGI) et dividendes de sociétés étrangères (art. 223 B du CGI) et dividendes de sociétés étrangères (art. 223 B du CGI)
2. Attributions de dividendes de sociétés étrangères (art. 223 B du CGI) et dividendes de sociétés étrangères (art. 223 B du CGI)
3. Attributions de dividendes de sociétés étrangères (art. 223 B du CGI) et dividendes de sociétés étrangères (art. 223 B du CGI)

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice)

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1. Si vous êtes l'entreprise (ou le groupe) soumise au dépôt de la déclaration pays par pays (art. 223 B du CGI) (art. 223 B du CGI)
2. Si vous êtes l'entreprise (ou le groupe) soumise au dépôt de la déclaration pays par pays (art. 223 B du CGI) (art. 223 B du CGI)
3. Si vous êtes l'entreprise (ou le groupe) soumise au dépôt de la déclaration pays par pays (art. 223 B du CGI) (art. 223 B du CGI)

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

1. Si l'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée: OUI ☒ SI OUI, indication du logiciel utilisé: ComptabilitéExpert
2. Si l'entreprise ne dispose pas d'une comptabilité informatisée: NON ☐

CCP/OMCA ☐ Avoir ou contre-avoir	Cabinet MENON Frédéric	395 RUE MAURICE BEJART 34080 MONTPELLIER	0499614040
Signature et qualité du déclarant	S RUBY		

A MONTPELLIER le 20/05/2021



(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)
		(f)
		(g)
(À préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2021)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **EURL RUBY**
et Date de clôture de l'exercice **31122020**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2020, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
EURL RUBY	79065502100018	6420Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
LES CENTURIES III 111 PL PIERRE DUHEM 34935 MONTPELLIER		

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	2 080 423
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	55 269
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne IVV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne IVW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	38 120

III. Bénéfices soumis au taux normal

l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	1 987 034
---	---	-----------

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%

m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	
---	---	--

Désignation de l'entreprise		EURL RUBY		LES CENTURIES III		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		111 PL PIERRE DUHEM		34935 MONTPELLIER				
SIRET		7 9 0 6 5 5 0 2 1 0 0 0 1 8						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122020		31122019		
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028		030				
	Immobilisations financières* (1)	040	1 264 086	042		1 264 086	609 000	
	Total I (5)	044	1 264 086	048		1 264 086	609 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	AVANCES ET ACOMPTES	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
		Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	2 378	070		2 378	
			072	206	074		206	
		Valeurs mobilières de placement	080		082			
		Disponibilités	084	835 288	086		835 288	14 003
		Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	837 873	098		837 873	14 003	
	Total général (I + II)	110	2 101 959	112		2 101 959	623 003	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000		2 000		
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132						
	Report à nouveau	134		(36 269)		(27 304)		
	Résultat de l'exercice	136		1 518 335		(8 965)		
	Provisions réglementées	140				14 571		
Total I	142		1 484 066		(19 698)			
Provisions pour risques et charges	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				612 883		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		8 960		1 202		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		608 933		28 616		
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		617 892		642 701			
Total général (I + II + III)				180		2 101 959	623 003	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 213 088	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 271 620		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	2 596 090		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: EURL RUBY		Néant ☐							
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122020	Exercice N-1 clos le 31122019						
				1	2						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210							
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214							
			217	218	184 167						
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222							
	Production immobilisée *			224							
	Subventions d'exploitation reçues			226							
Autres produits			230	17 928							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	202 094						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234							
	Variation de stock (marchandises) *			236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240							
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	14 429						
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	8 728						
	Rémunérations du personnel *			250	67 000						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	22 065						
	Dotations aux amortissements *			254							
	Dotations aux provisions			256							
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	5					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
	Total des charges d'exploitation (II)				264	112 226					
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	89 868					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	7 489						
	Produits exceptionnels (IV)			290	2 611 073						
	Charges financières (V)			294	18 595						
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	609 412					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348								
	Impôts sur les bénéfices *			306	562 088						
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 518 335					
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	1 518 335						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318							
	Provisions non déductibles*			322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	562 088						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330							
	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997						
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981						991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345									344
	Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)	987		127							
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346					655	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	641	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	647				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648								
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	2 080 423				
					Déficit col. 2	354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356							
	Déficits antérieurs reportables : *	55 269	dont imputés sur le résultat :		360	55 269					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	2 025 154					
				Déficit col. 2	372						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : EURL RUBY										Néant ☐ *	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *											
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice											
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480	609 000	482	1 271 620	484	616 534	486	1 264 086												
TOTAL		490	609 000	492	1 271 620	494	616 534	496	1 264 086												
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570		572		574		576													
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, nées hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

**2033C - Détail du cadre III, plus & moins values
au 31/12/2020**

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					court terme	long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
Totalisation								

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : EURL RUBYNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	14 571	602	412	604	14 983	606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	14 571	682	412	684	14 983	686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Immob. incorporelles	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B
					780

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)		982		55 269	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis			Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)
					996
Déficits imputés		983		55 269	
Déficits reportables		984			
Déficits de l'exercice		860			
Total des déficits restant à reporter		870			

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380 22 065
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326 22 065
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 40 419
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 560
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(I) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : EURL RUBY		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012020		et clos le : 31122020	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	184 167	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	17 927	
TOTAL 1	106	202 094	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	110	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	14 319	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	181	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	5	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	14 614	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	187 480
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	187 480
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	202 094	
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 79065502100018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL RUBY

ADRESSE (voie) LES CENTURIES III 111 PL PIERRE DUHEM

CODE POSTAL 34935 VILLE MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique RUBY Prénom(s) Sebastien
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 200
Naissance : Date 31071975 N° département 22 Commune SAINT BRIEUC Pays FRANCE
Adresse : N° 11 Voie rue de la Révolution Franç
Code postal 66000 Commune PERPIGNAN Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 79065502100018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL RUBY

ADRESSE (voie) LES CENTURIES III 111 PL PIERRE DUHEM

CODE POSTAL 34935 VILLE MONTPELLIER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905 1

Forme juridique SAS Dénomination GGL TERRITOIRES

N° SIREN (si société établie en France) 881779136 % de détention 20,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 440 AV PRES ARENES

N° SIREN (si société établie en France) 883577215 % de détention 20,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination PLACE DES PINS

N° SIREN (si société établie en France) 884985979 % de détention 20,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination IMPERIALE

N° SIREN (si société établie en France) 883775256 % de détention 20,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LES PLATANES

N° SIREN (si société établie en France) 891340655 % de détention 10,00

Adresse : N° 111 Voie PLACE PIERRE DUHEM

Code postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination BOIRARGUES

N° SIREN (si société établie en France) 883139065 % de détention 99,00

Adresse : N° Voie 38 BOULEVARD DU PORT RESIDENCE ODYSSEA BAT D APPT 403

Code postal 66420 Commune LE BARCARES Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination BARCARES

N° SIREN (si société établie en France) 883136251 % de détention 99,00

Adresse : N° Voie 38 BOULEVARD DU PORT RESIDENCE ODYSSEA BAT D APPT 403

Code postal 66420 Commune LE BARCARES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 101 959 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 820 656 euros** et un total **charges** de **1 302 321 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **1 518 335 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	609 000		1 271 620		616 534	1 264 086
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	609 000		1 271 620		616 534	1 264 086
TOTAL		609 000		1 271 620		616 534	1 264 086

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	14 571	412	14 983	
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	14 571	412	14 983	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		14 571	412	14 983	

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		412	14 983	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	1 213 088	1 213 088	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 378	2 378	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	206	206	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	1 215 672	1 215 672	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 960	8 960		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 612	30 612		
	Impôts sur les bénéfices	562 088	562 088		
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 155	9 155		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 911	6 911		
	Groupe et associés (2)	167	167		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	617 892	617 892		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		610 000			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		167			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		31 847
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNIS.FACT.NON PARVENUE</i>	<i>1 235</i>	1 235
Dettes fiscales et sociales <i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>30 612</i>	30 612

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		200,00	10,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		200,00	10,0000	2 000,00

RUBY
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 111 Place Pierre DUHEM BP 84
Les centuries III
34935 MONTPELLIER CEDEX 9
790 655 021 RCS MONTPELLIER

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2021**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2020**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 1 518 335 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 518 335 euros
• Absorption des pertes antérieures	36 269 euros
• A la réserve légale	200 euros
• Autres réserves	1 481 866 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

